

**3 ans
avec vous**

Biennale de Cuiseaux

Quatrième circonscription de Saône-et-Loire
Cantons de Tournus, Cuiseaux, Louhans, Pierre-de-Bresse, Ouroux-sur-Saône, Chalon Nord

Cécile Untermaier • Députée de Saône-et-Loire

Trois ans déjà se sont écoulés depuis les élections législatives de juin 2012 par lesquelles vous m'avez accordé votre confiance. Arrivée à la moitié du parcours, il me paraît indispensable de vous rendre des comptes.

Dans le travail de parlementaire, je me suis totalement investie, renonçant pour cela à me porter candidate aux dernières élections cantonales. Je pense, en effet, qu'un-e député-e doit se consacrer exclusivement à son mandat.

A Paris, je suis présente chaque semaine, à tout le moins les mardis et mercredis, pour participer aux travaux de la Commission des lois, aux auditions et réunions multiples qui s'imposent. Les autres jours, y compris le week-end, dans ma circonscription de la Bresse, du Val-de-Saône et du Tournugeois, je suis avec vous pour vous écouter, vous défendre et vous accompagner dans vos projets. Ces relations de terrain sont essentielles. Elles permettent de mieux apprécier ce qu'il faudrait faire au niveau national.

En ce sens, et comme je m'y étais engagée, j'ai mis en place des Ateliers Législatifs Citoyens, outil moderne et inédit qui permet d'échanger des idées sur un problème ou un projet de loi. Plusieurs collègues députés se sont d'ailleurs inspirés de la méthode et à la rentrée prochaine, l'Assemblée nationale proposera d'expérimenter un parlement plus ouvert aux citoyens. Evidemment, j'y participerai activement.

En définitive, le travail de votre députée, c'est d'abord l'établissement d'un lien de proximité, avec les personnes, les associations, les entreprises, les collectivités locales. N'hésitez pas à venir me voir. Avec mon équipe, compétente et motivée, nous sommes là pour vous entendre et porter vos préoccupations, de façon à faire une politique plus efficace et plus juste.

Cordialement

Cécile Untermaier



Mon métier de « paysan », tel que j'aime me présenter, mon implication dans la circonscription en tant qu'élu départemental, garantissent un travail très complémentaire avec Cécile, notre députée, dont les compétences de juriste et sa connaissance de l'administration nous sont très précieuses au quotidien comme dans l'examen des textes de loi. Nous partageons le même souci de promouvoir notre territoire et d'aider les gens qui y vivent. Nous mettons chacun notre expérience professionnelle au service d'une pratique de la politique au plus près et pour le citoyen.

Frédéric Cannard, Suppléant de la Députée et Conseiller départemental du canton de Cuiseaux

**3 ans
avec vous**

« A l'Assemblée nationale, je travaille à l'élaboration des textes de lois qui font le quotidien des citoyens »

Ancienne magistrate, j'ai été nommée dès mon arrivée membre de la Commission des lois qui examine 40 % des projets de lois dont ceux relatifs aux institutions de la République.

Le député étudie, **article par article**, le projet de loi en discussion au sein de la commission dont il est membre. Il apporte des modifications par voie d'amendement. Un député est désigné rapporteur du texte, c'est-à-dire en charge de son étude en lien avec le Gouvernement.

Les députés peuvent décider d'approfondir une question en mettant en place une mission parlementaire à laquelle participent autant de députés de la majorité que de l'opposition. Elle se déroule sur plusieurs mois, le temps des consultations et des auditions de personnalités extérieures.



En haut : l'hémicycle
En bas : la commission des lois

LES MISSIONS PARLEMENTAIRES QUE J'AI PRÉSIDÉES :

- Mission sur la justice commerciale « 30 propositions pour l'Avenir de la justice commerciale »
- Mission sur les professions du droit « Profession du Droit : des métiers à adapter au XXI^e s, un modèle à préserver »
- Mission d'information sur l'amélioration de la loi « Mieux légiférer, mieux évaluer : 15 propositions pour améliorer la fabrique de la loi »
- Rapport d'information sur l'égalité « Égalité professionnelle et salariale : la loi enfin appliquée ? »



Claude Bartolone, Président de l'Assemblée nationale, a mis en place une mission exceptionnelle portant sur « **l'Avenir des Institutions** », co-présidée par l'historien Michel Winock. Ce groupe de travail, qui se réunit le vendredi matin de 9 heures à 13 heures à Paris, est composé de journalistes, d'universitaires, d'acteurs économiques, de syndicalistes et de cinq parlementaires.

C'est à raison du travail que je mène sur les institutions que Claude Bartolone m'a demandé d'y participer. Un rapport intégrant l'ensemble de nos débats et dressant la liste des réformes majeures qui nous paraissent souhaitables, sera publié avant la fin de l'année 2015. Nul doute que ces propositions tendant à l'amélioration du fonctionnement de la démocratie, seront au coeur des Présidentielles de 2017.

LES TEXTES DE LOI QUE J'AI RAPPORTÉS :

- Loi portant sur la transposition de la directive 2012/13/UE du Parlement européen et du Conseil, du 22 mai 2012 relative au droit à l'information dans le cadre des procédures pénales.
- Projet de loi Macron, *Croissance et activité*, chapitre portant sur les professions juridiques.



Visionnez les débats à l'Assemblée nationale **#DirectAn**
videos.assemblee-nationale.fr/direct.fr



Commemoration à Sennecey-le-Grand



Visite de l'hôpital bressan à Louhans



Permanence à Chalon Nord Quartier du Stade



Salon des Antiquaires à Tournus



Visite de la Chaudronnerie du Revermont, à Dommartin-les-Cuisseaux



Rencontre avec le Conseil Municipal d'Uchizy



Remise de prix lors de l'exploit sportif bressan à Louhans



Europopcorn à Mervans



Inauguration d'un groupe scolaire à Cuisery



Réunion scolaire à Chalon Nord

« Etre Députée, c'est aussi être à l'écoute et au service des habitants de ma circonscription »

● Disponibilité et proximité

Des permanences chaque lundi à Louhans mais aussi à Tournus, Chalon-Nord et Montceaux-Ragny pour vous rencontrer personnellement.

● Écoute

J'accorde une attention particulière à nos échanges. J'écoute, je prends note et je vous accompagne au besoin dans vos démarches. Souvent, ces rencontres mettent en évidence un dysfonctionnement ou une insuffisance de la loi justifiant mon intervention auprès du ou des ministres concernés, soit par une lettre ou un mail, soit par une «question écrite» ; ce dernier moyen est réservé aux parlementaires. La question écrite contraint le ministre interrogé à répondre dans un délai donné. Sa réponse fait l'objet d'une publication sur le site de l'Assemblée nationale et consacre la position du Gouvernement sur un problème dont le député s'est fait l'écho dans sa circonscription.

*« Mme Cécile Untermaier appelle l'attention de M. le Ministre du Travail, de l'emploi et du dialogue social sur les difficultés rencontrées par les administrés sur le point d'être en retraite dans leurs démarches administratives »,
Question écrite n°54713, 29 avril 2014*

● Réactivité et efficacité

Chaque personne reçue à mes permanences a l'assurance de voir sa demande instruite dans la semaine suivant notre rendez-vous.

EN CHIFFRES



112 000

kilomètres parcourus en 3 ans dans la circonscription



5 500

courriers envoyés



117

lettres hebdomadaires publiées sur Internet



26

boîtes de chocolat reçues en guise de remerciements et dégustées avec l'équipe



146

questions écrites posées au gouvernement



1002

personnes reçues dans les différentes permanences



284

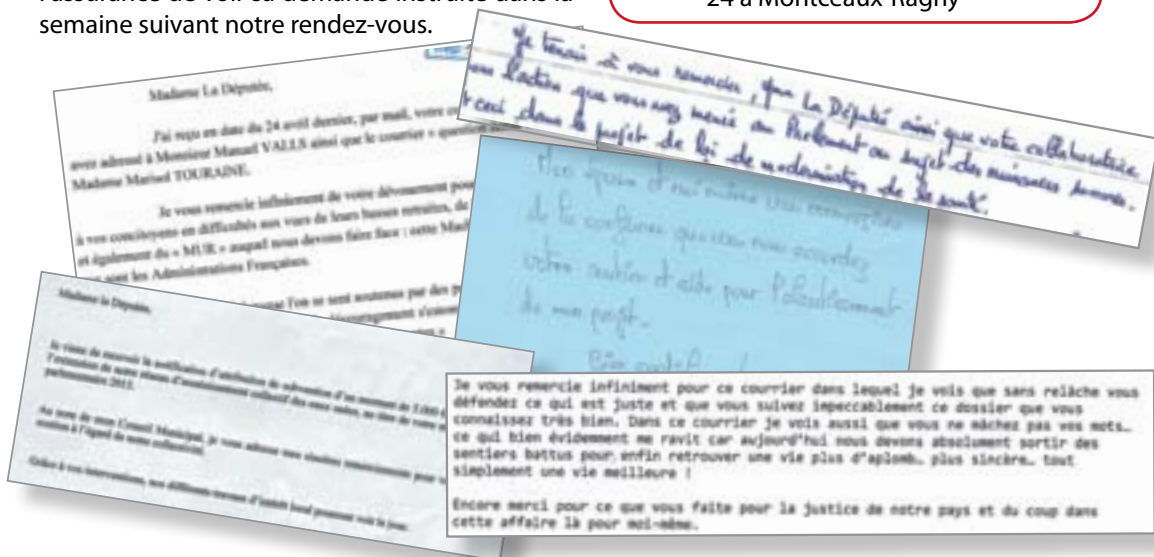
permanences tenues en 3 ans

156 à Louhans

78 à Tournus

26 au Stade à Chalon-sur-Saône

24 à Montceaux-Ragny



CE QUE L'ON APPELLE LA RESERVE PARLEMENTAIRE :

Chaque année l'État finance, dans la limite de 130 000€ et sur proposition du député, des projets de collectivités locales ou d'associations.

La répartition 2013 à 2014 :

- 224 500€ aux opérations d'investissements des communes
- 32 500€ aux associations locales (culture, santé, sport)
- 3 000€ à l'éducation citoyenne de nos enfants avec le financement de visites scolaires à l'Assemblée nationale.

« Pour moi, la réserve parlementaire, c'est le moyen de soutenir les projets des communes tendant à améliorer l'offre de service sur le territoire, comme ceux des associations dont le travail bénévole doit être salué et encouragé »

**3 ans
avec vous**

Une nouvelle pratique de la politique : moins de cumul, plus de transparence...

● La loi du 14 février 2014 interdisant le cumul du mandat de député ou sénateur avec des fonctions exécutives locales est une avancée majeure de notre démocratie. Il était temps d'en finir avec cette exception française qui nuit à la qualité du travail législatif, freine la décentralisation, limite le renouvellement des élus comme la participation des citoyens aux affaires publiques. Une deuxième étape doit concerner le non cumul de fonctions exécutives locales.

En cohérence avec mes convictions, j'ai démissionné de mon mandat de Vice-Présidente à la Culture au Conseil général lorsque j'ai été élue députée et au printemps dernier, je ne me suis pas représentée aux élections départementales.

● La loi du 11 octobre 2013 relative à la transparence de la vie publique contraint les parlementaires à déclarer leur patrimoine. Il s'agit d'une loi essentielle dont l'application est garantie par la Haute Autorité pour la Transparence de la Vie Publique (HATVP), autorité administrative indépendante.

« Le non cumul des mandats constitue une des plus grandes transformations des institutions de la Ve République et porte en lui le changement que nous attendons de la vie politique »

Les Ateliers Législatifs Citoyens : la loi made in 4^{ème} circonscription (ALC-4)

Dès 2012, j'ai mis en place les Ateliers Législatifs Citoyens (ALC-4), avec pour objectif de présenter des textes de loi, **avant leur adoption par l'Assemblée nationale**, aux personnes, associations et professionnels intéressés. Ce sont des moments d'échanges, l'occasion pour moi de faire une présentation du travail législatif, de l'exercice du mandat de député et du projet de loi en discussion ; pour les participants, il s'agit de formuler des remarques sur le projet de loi qu'ils vont ainsi aider à améliorer par **des amendements citoyens**.

Avec mon équipe nous en avons déjà organisés 16, et, depuis :

● Le Parlement du Portugal, intéressé par les nouvelles pratiques de fabrication de la loi, m'a invitée à venir les présenter, en mai 2015, à Lisbonne, devant les élus de nombreux Etats-Membres de l'Union européenne.

● La mission « Avenir des institutions », co-présidée par Claude Bartolone, a pris acte de ce nouvel outil et s'en inspire directement pour le « Parlement ouvert » aux citoyens que nous souhaitons mettre en place.

● Pour la première fois, des rapports de l'Assemblée nationale relatifs à des missions ou des textes de loi, comportent des pages réservées à ces ALC qui se sont tenus dans notre quatrième circonscription. L'expression des citoyens se fait entendre au coeur du Palais Bourbon !

Rendez-vous
sur notre site
participatif
[http://atelier-
legislatif-
citoyen-4.fr](http://atelier-legislatif-citoyen-4.fr)

**16
ALC
en 3 ans**



L'indépendance de la Justice par rapport aux pouvoirs législatif et exécutif, fondement essentiel de notre démocratie

La Justice a toujours été au cœur de mes préoccupations. L'Assemblée nationale m'a confié deux missions sur des questions difficiles imposant une réflexion en amont de projets de loi.

● **La première portait sur la justice en matière commerciale**, plus particulièrement sur le fonctionnement des **tribunaux de commerce** et sur la nécessité d'en améliorer l'efficacité pour les justiciables, en l'occurrence, les commerçants et les chefs d'entreprise rencontrant des difficultés. **30 propositions** ont été faites pour une réforme portant sur les procédures contentieuses, le statut et la formation des juges consulaires, le statut d'autres acteurs de cette justice commerciale que sont les administrateurs et mandataires judiciaires et les greffiers des tribunaux de commerce (ouvrir ces professions, clarifier les modalités de rémunération et les corrélés avec les résultats obtenus...).

● **La seconde concernait l'ensemble des professions du droit** (notaires, huissiers, commissaires priseurs judiciaires, mandataires de justice, avocats et avocats au Conseil d'État et à la Cour de Cassation). Plus de 150 personnes entendues au cours d'une quarantaine d'auditions, 1 000 contributions recueillies sur le site mis en place à la permanence de Louhans, ont permis à la mission parlementaire de parvenir à un rapport dont la qualité a été très largement reconnue.

La loi Macron *Croissance et activité* réforme les professions du droit, **ouvre celles-ci à la jeunesse, garantit l'égal accès de tous au droit et à la justice**, impose une révision des grilles tarifaires par une **Autorité indépendante** et un mécanisme de solidarité en faveur des plus démunis.

« **Aucune Majorité politique n'avait, depuis la Restauration, osé engager une telle réforme. Nous l'avons fait malgré la résistance de lobbies puissants** »

LA LOI SUR LA GARDE À VUE QUE J'AI RAPPORTÉE

Garantir les droits de chacun lors d'une garde à vue, c'est une question qui n'est ni populaire ni médiatique. Pour autant son fonctionnement révèle la qualité d'un État de droit. Des personnes soupçonnées ou poursuivies peuvent être auditionnées librement, elles peuvent être aussi placées en garde à vue. Elles sont alors privées temporairement de liberté.

Notre travail a consisté à trouver un juste équilibre entre les besoins de l'enquête, les droits des victimes et des personnes placées en garde à vue, bénéficiant d'ailleurs de la présomption d'innocence. Ce projet de loi dont j'ai eu la charge en tant que rapporteure, **a été adopté à l'unanimité** tant à l'Assemblée nationale qu'au Sénat.



Atelier Législatif Citoyen sur la garde à vue à Louhans, en présence du Commissaire principal de police de Chalon, du capitaine de gendarmerie, du Bâtonnier de l'ordre des avocats du barreau de Chalon et de Maître Guignard, avocat.

L'EDUCATION A LA CITOYENNETÉ



« Je vais régulièrement et toujours avec la même joie, à la rencontre des élèves du primaire, du collège ou du lycée, pour parler de ce mandat de députée, des institutions de la République, de cette démocratie fragile qu'il nous faut préserver ».

Il s'agit aussi concrètement de l'accueil de classes d'élèves à l'Assemblée nationale, de stagiaires en circonscription et de la participation à l'opération « Parlement des enfants » au cours de laquelle les élèves, entourés de l'équipe enseignante, élaborent un texte de loi et le votent.

**3 ans
avec vous**

Soutenir l'entreprise et créer des emplois

Dès 2013, le Gouvernement a mis en place des mesures dédiées à l'entreprise :

● **La Banque publique d'investissement (BPI)** : avec pour vocation première d'apporter aux TPE et PME le soutien utile pour lever des financements privés et favoriser le développement de filières vertes innovantes et prometteuses en termes d'emploi. **Très régulièrement, j'accompagne les entrepreneurs dans leurs démarches auprès des banques et en particulier de la BPI.**

● **Le Crédit Impôt Compétitivité Emploi (CICE)** : calculé sur la base salariale, il vise à alléger les coûts de production et favoriser ainsi la compétitivité, l'investissement et l'emploi. Ce dispositif à lui seul ne peut suffire ; il constitue néanmoins un outil d'aide au développement et à l'emploi reconnu par les chefs d'entreprise que j'ai rencontrés.

● **Le Crédit Impôt Recherche (CIR)** : avantage fiscal pour toute entreprise qui engage des dépenses liées à des activités de recherche et de développement (R&D). Avec la loi *Croissance et activité* les entreprises bénéficient d'une déduction fiscale supplémentaire pour tout investissement réalisé entre avril 2015 et avril 2016. **Il m'est arrivé d'aller défendre à Bercy les projets R&D portés par les entreprises.**

« **Les entreprises sont l'objet de toute mon attention. Et lorsqu'elles rencontrent des difficultés, j'interviens au plus haut niveau, en lien avec le Préfet et la Commissaire au redressement productif. Tout n'est pas résolu, mais tout doit être tenté** »



Visite de Albea à Simandre



Visite de Norbert-Dentressangle à Cuisery



Visite de l'entreprise I.M.P. à Montpont-en-Bresse



149ème édition des Glorieuses à Louhans



LE CICE EN SAÔNE-ET-LOIRE

Au 31 octobre 2014 :

- 3969 entreprises relevant de l'impôt sur les sociétés ont bénéficié du CICE pour un montant de 30.1 millions d'euros.
- 2842 entreprises relevant de l'impôt sur le revenu ont bénéficié du CICE pour un montant de 3 millions d'euros.

Thierry Mandon, alors Secrétaire d'État chargé de la simplification administrative, avec lequel j'ai beaucoup travaillé sur ce sujet, a répondu à mon invitation en février 2015 et rencontré les entrepreneurs de la région et les élus. Cette réunion s'est tenue à Saint-Germain-du-Plain dans l'entreprise familiale de plasturgie Brouillard. Les contrôles fiscaux, l'apprentissage et les contrats de travail ont été au cœur de la discussion avec le Ministre.

Voir le site web : simplification.modernisation.gouv.fr

Benoît Hamon alors Ministre de l'Économie sociale et solidaire est venu animer le 10^{ème} Atelier Législatif Citoyen consacré au projet de loi sur l'économie sociale et solidaire, le 13 janvier 2014, à Sennecey-le-Grand. Au cours de cet atelier, la discussion a été très riche entre les personnes présentes, les associations, les élus et le ministre. Un amendement citoyen sur la valorisation du travail bénévole a été proposé, discuté puis retenu par Benoît Hamon.

Agir pour l'environnement

Transition énergétique, croissance verte, préservation de la bio-diversité, qualité de l'eau, sont au coeur de nos préoccupations tant au niveau local que national.

● Constitution d'un groupe de travail « Travaux d'économie d'énergie ».

Ainsi que je m'y étais engagée lors de la campagne des législatives, un groupe de travail s'est réuni à plusieurs reprises à la permanence de Louhans pour avancer sur la question des travaux d'économie d'énergie dans le bâtiment, en partenariat avec la Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment, la Fédération française du Bâtiment, le président de la

Chambre des métiers, des artisans indépendants, GRDF, EDF, Alain Cordier pour le Conseil régional, Alain Doulé représentant le Conseil général, l'ADIL...

Les objectifs de ce groupe de travail ont tous été atteints :
- défendre une TVA à 5,5% pour les travaux d'économie d'énergie ;
- optimiser le programme « Habiter Mieux » ;

Voir le site web : renovation-info-service.gouv.fr

- promouvoir les groupements d'entreprises artisanales : rencontre avec des groupements d'entreprises organisée à cet effet à la Grange Rouge par la Chambre des métiers.

AU CHEVET DES PRODUCTEURS ET DES VITICULTEURS

A notre demande, création d'un fonds de mutualisation dans le secteur viticole pour pallier la maladie de la vigne et l'arrachage des pieds de vigne (flavescente dorée, maladie de l'escat).



La santé, l'affaire de tous

Députée d'une circonscription rurale, je me suis engagée dès 2012, à défendre une médecine de qualité, présente sur tout le territoire et offrant une égalité d'accès aux soins.

● **Mise en place d'un observatoire local de la santé** : groupe de travail informel composé de professionnels de la santé, de l'Agence Régionale de Santé et d'élus intéressés, ayant pour objectif d'améliorer l'offre de soins sur le territoire, partager l'information et simplifier les dispositifs législatifs et réglementaires relevant du ministère de la santé.

● Création d'un **centre de télé-ophtalmologie pour le dépistage de la rétinopathie diabétique** à la Maison de Santé du Louhannais. Il nous faut continuer à développer l'offre de soins, telle que celle d'un cabinet de radiologie à Tournus ou de maisons de santé, seules en capacité de maintenir et d'attirer les professionnels dans nos territoires.



Les textes législatifs pris en matière de santé, de lutte contre le vieillissement et de fin de vie, ont donné lieu, ici, à des ateliers législatifs citoyens au **cours desquels ont été proposés des amendements citoyens**, défendus ensuite à l'Assemblée nationale.

Débat organisé avec le JSL sur la proposition de loi relative à la fin de vie, en présence de la présidente de l'association ADMD 71, de l'imam de Chalon-sur-Saône, du président de la communauté juive, de l'évêque d'Autun et de médecins.



Atelier Législatif Citoyen sur le projet de loi relatif à l'adaptation de la société au vieillissement à Sennecey-le-Grand.



Et encore...

Bien d'autres actions que celles présentées dans cette lettre ont été menées tant localement qu'au niveau national avec mon équipe, avec vous aussi et pour vous.

Bien d'autres sont devant nous. Et je ne peux conclure sans rappeler deux combats que je mène de façon constante.

Le premier est relatif au **droit au repos dominical et à la défense du pouvoir d'achat des salariés**. En vain, j'ai combattu l'ouverture le dimanche matin des grandes surfaces qui tuent le commerce de centre-ville. En revanche, j'ai obtenu, par voie d'amendement, l'obligation pour celles-ci **de majorer d'au moins 30% la rémunération de leurs salariés** (en majorité des femmes et des étudiants) travaillant le dimanche matin.

Le second concerne **la réorganisation territoriale**. Celle-ci doit se faire avec, d'une part, le maintien des communes rurales, notre patrimoine millénaire, nos services publics de proximité et, d'autre part, des communautés de communes, bien moins coûteuses que celles que nous connaissons actuellement, plus vastes donc et en capacité **de porter les politiques publiques dans nos territoires ruraux** de la même façon que le font les agglomérations. Les habitants doivent être associés à cette réorganisation en cours.

Faites-moi connaître vos remarques, vos suggestions à la lecture de cette lettre, votre avis compte pour moi.

Cécile Untermaier

**Rendez-vous à la réunion de mi-mandat
le 8 octobre 2015 à 19h30
Palais de Justice à Tournus**

ACCUEIL • PERMANENCES

LOUHANS

Tous les lundis sans rendez-vous, de 10h à 12h

TOURNUS

Tous les 15 jours, le vendredi de 17h à 18h
Palais de Justice

CHALON-SUR-SAÔNE

Le dernier jeudi de chaque mois,
au Stade, café La Baraka

MONTCEAUX-RAGNY

Sur rendez-vous

UNE ÉQUIPE À VOTRE ÉCOUTE EN CIRCONSCRIPTION



Lucile Brunou

Attachée parlementaire
Juriste



Virginie Leider

Attachée parlementaire
Chargée des relations publiques

VISITER L'ASSEMBLEE NATIONALE

Contactez-nous à la permanence : 03.85.75.76.77
ou écrivez-nous par email : c.untermaier@orange.fr
pour vous accueillir le temps d'une visite et vous faire découvrir cette grande institution démocratique et le travail du député au sein de l'hémicycle.



Ma Lettre Hebdomadaire
diffusée par courriel chaque vendredi

**Pour recevoir ma Lettre Hebdomadaire
envoyez un mail à
c.untermaier@orange.fr**



Retrouvez mon travail en texte et en image :
cecileuntermaier.blogspot.com

